Image not found or type unknown

Nom sur l'acte de propriété

Par **petitemomo**, le **06/10/2008** à **19:00**

Bonjour,
J'ai acheter une maison en 2004 , j'étais en instance de divorce.La maison et les documents ont été établi a mon nom d'épouse.Depuis j'ai repris mon nom de jeune fille;doisje faire modifier l'acte de propriété ou pas .Je pense revendre ce bien dans 2 ans .Il est possible que je soit remariée ou pacsée soit encore un autre nom Merci de me donner la marche à suivre

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés